

Nom et coordonnées de l'école :

Ecole de Lugos

20 rue des Ecoles

33830 LUGOS

Commune : LUGOS

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N 1 en date du 09/11/2023

PRÉSENTS :

- Mme Joachim (directrice)
- Mme Baleste, Mme Navarro, Mme Marimbordes, Mme Vannicatte et Mr Navarro (enseignants)
- Mme Tostain (maire) et Mme Dufaure-Martin (adjointe)
- Mme Verfaillie, Mr Rico-Sanz, Mme Joly (représentants des parents d'élèves)

EXCUSÉS :

- Mme Hammel, Mme Henrion (enseignants)
- Mme Genot, Mme Ghomriche, Mr Bertin-Guyon (représentants des parents d'élèves)

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 17h15

ORDRE DU JOUR :

-Point sur les effectifs : 130 élèves répartis de la façon suivante :

Effectifs et répartition

Mme Baleste	16PS + 5MS	21
Mme Navarro	6MS + 13GS	19
Mme Joachim	15CP + 7CE1	22
Mme Marimbordes	7CE1 + 15CE2	22
Mme Vannicatte	6CE2 + 17CM1	23
Mr Navarro	6CM1- 17CM2	23
	Total	130

-2 élèves en situation de handicap (PS et GS) tous les deux accompagnés d'une AESH sur tous leurs temps d'école.

- 2 enseignantes en plus : Marie Hammel (jeudi en PS-MS et vendredi en CE2-CM1) et Audrey Henrion, décharge de direction (mardi + lundi sur 3)

EDUCATION NATIONALE

I. Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

-**Rajout dans le règlement intérieur** : Cette année nous avons eu une demande la DSDEN pour un paragraphe concernant le harcèlement scolaire. (voir document joint)

-**Charte de la laïcité** : Elle a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République. (voir document joint).

-**Charte de la diversité** : Ce texte explique que tous les enfants font partie de l'école et qu'aucun ne peut être exclu au regard de sa singularité. L'école doit s'adapter matériellement (accessibilité des locaux) mais aussi pédagogiquement (accessibilité pédagogique) : c'est ce que l'on appelle « l'école inclusive ». (voir document joint).

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

-Rappel année précédente : Les enseignants ont rédigé un plan de prévention du harcèlement scolaire pour améliorer le climat et éviter les situations de conflits, pouvant entraîner des situations de harcèlement. Les actions de ce plan :

- ❖ Formation des élèves en Education Morale et Civique et depuis l'année dernière sur la question du harcèlement (10h par an pour chaque niveau). Notamment autour des dates importantes comme celles :
 - Journée internationale de lutte contre le harcèlement : **9 novembre 2023**
 - Concours NAH (Non Au Harcèlement) : **septembre 2023 à janvier 2024**
 - Safer Internet Day : **6 février 2024 et tout le mois de février**

- ❖ Avoir plus de projets fédérateurs pour les enfants tout en faisant du lien avec les parents :

-Projet de mise en place d'un cross en octobre (sur le temps scolaire mais présence des parents qui le souhaitent) : parcours pour chaque niveau sur La Plaine des Sports, stand goûter par l'AAPEL, stand infirmerie... → Malheureusement nous n'avons pas pu l'organiser comme c'était prévu mais il a été maintenu à minima : 2 classes par 2 classes + goûter en classe + remise des récompenses dans la cour des maternelles avec tous les élèves de l'école (médailles pour tous les maternelles, diplômes pour tous les élémentaires et médailles des 3 premières filles et 3 premiers garçons de chaque niveau). Une partie de l'objectif a été atteint car cet événement a permis une cohésion des enseignants et des enfants mais il manquait le lien avec les familles.

- ❖ Amélioration des relations entre élèves :

-Depuis l'année dernière, les enseignants ont mis en place une gestion des petits conflits par la discussion entre élèves en faisant « un message clair », c'est-à-dire que l'élève contrarié s'adresse directement à son camarade. Dans chaque classe, on avait aussi élu des médiateurs pour aider les règlements de conflits pour lesquels le message clair n'aurait pas fonctionné (pas remis en place pour l'instant.)

- ❖ Conflits répétés durant la pause méridienne :

-Les enseignants avaient évoqué les conflits durant ce moment de la journée car ceux-ci impactaient beaucoup la classe après la pause à 13h30. Les membres du conseil d'école de l'année 2022-2023 étaient d'accord pour raccourcir cette pause (enlever 30 mn). Seuls les nouveaux horaires n'avaient pas été déterminés.

Mme Tostain précise que les nouveaux horaires à la rentrée de septembre 2024 seront :

8h30-11h30 et 13h-16h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Les 11 membres du conseil approuvent les nouveaux horaires.

-Mme Joachim enverra le changement des horaires à L'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription.

-Mme Tostain devra envoyer la validation des horaires par le conseil municipal.

❖ **Nouveauté cette année concernant la lutte contre le harcèlement :**

-Des mesures complètent celles déjà en place par un décret (16/08/23) : Le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève « harceleur ». Cela interviendrait si des mesures éducatives et/ou l'exclusion temporaire n'avaient pas donné de résultats.

-du 9 au 15 novembre : Les élèves vont répondre à un questionnaire d'auto-évaluation du CE2 à la terminale. Il est anonyme. Celui-ci vise à évaluer si les élèves sont susceptibles d'être victime de harcèlement scolaire. Cette enquête doit permettre d'apprécier la qualité de vie des élèves à l'école et d'après les constats d'engager les actions utiles à son amélioration. Une restitution à l'attention des élèves et de leurs parents est prévue, mais la directrice ne sait pas encore sous quelle forme. Cela doit encourager les parents à discuter de ce sujet avec leurs enfants, que celui-ci soit victime, témoin ou auteur.

c) Sécurité à l'école

-1^{er} Exercice incendie : 26 septembre

-Exercice Plan Particulier Mise en Sécurité (en cas de danger extérieur comme une tempête ou un incendie, un confinement est prévu) : 14 janvier

-Exercice Alerte intrusion : 21 novembre

-Suite à l'attentat du mois d'octobre, les directeurs ont répondu à un questionnaire sur la sécurité aux abords de l'école. La directrice et Mme Tostain se sont questionnées quant à l'enceinte de l'école « pas assez sécuritaire » : clôture basse et grillagée au niveau de la cour des maternelles et grillagée dans la cour des élémentaires. Pour l'instant nous n'avons pas d'obligation d'apporter de modification.

-2 aspects de la sécurité peuvent être réfléchis :

➤ Opacifier les fenêtres, notamment les fenêtres côté parking.

➤ Le système d'alerte n'est pas très efficace (corne de brume et sifflet) et il faudra peut-être envisager d'installer des boîtiers avec 3 alarmes différentes.

-Mme Tostain veut organiser des exercices (incendie, PPMS, intrusion) sur le temps périscolaire pour sensibiliser aussi son personnel.

d) Budgets municipaux

-Le budget destiné à l'achat de fournitures scolaires pour les classes reste inchangé (6000€).

-Concernant les sorties, la mairie poursuit ses financements : piscine, sorties habituelles (notamment celles de fin d'année : environ 10€ par enfant), les bus et accorde une enveloppe un peu plus importante pour un projet par an (4000€). A charge aux enseignants, chaque année, de se mettre d'accord sur les projets et leur financement.

e) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

-Bilan de la coopérative : 490€ en début d'année scolaire

➤ 2 constats : peu de rentrées d'argent (cotisation des parents en début d'année et photo scolaire) mais les enseignants voulaient conserver une autonomie financière.

➤ 2 idées :

-La demande de cotisation a changé (dons libres), donc on a eu plus de dons et d'un plus grand montant : 1144€ cette année (345€ l'an dernier).

-Les enseignants ont proposé une action pour rentrer un peu d'argent : vente de chocolats. Cette action a été bien accueillie par les parents puisque 261 ballotins ont été vendus. Les élèves vont bientôt se lancer dans la décoration des ballotins.

f) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire et pendant le temps scolaire

-Des associations lugosiennes interviennent hors temps scolaire dans des salles de l'école (salle de motricité ou salle de garderie : danse, yoga...).

-Mme le Maire évoque les travaux de la mairie qui devrait débiter en milieu d'année 2024. Elle souhaiterait transférer le secrétariat de mairie dans une salle de l'école quand il y aura les travaux de rénovation, peut-être dans la bibliothèque, qui a un accès sur l'extérieur de l'école.

II. Projets et vie de l'école

a) Projets des classes

<u>Projet</u>	<u>Financement</u>
<p><u>Piscine (CP-CE1 et CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2) :</u></p> <p>-10 séances (mardi 9h-10h) pour le groupe 1 : 30 janvier au 30 avril 2024 (CP-CE1 et CE1-CE2) -8 séances (lundi 9h-10h) pour le groupe 2 (CE2-CM1 et CM1-CM2) : 6 mai au 1er juillet 2024</p>	-Bus et séances (mairie)
<p><u>Ambassadeur du tri de la CDC (CP-CE1 et CM1-CM2):</u></p> <p>-2 interventions pour la formation des élèves sur le tri sélectif : 1^{ère} intervention le lundi 20 novembre.</p>	
<p><u>Comité de lecture (CP-CE1) :</u></p> <p>Ce projet est en lien avec la médiathèque et des classes de Salles. Les livres choisis par les bibliothécaires circulent chez les élèves. Dans un carnet, l'élève et les parents doivent donner leur avis. -Début février, une visite de la médiathèque de Salles est prévue : la mairie attend la convention pour que l'école de Lugos ait l'autorisation de se rendre à la médiathèque de Salles. -D'autres rencontres auront lieu entre les classes qui participent au comité de lecture.</p>	-Bus (mairie)
<p><u>Festivités de Noël :</u></p> <p>Vendredi 22 décembre : -Spectacle à la salle des fêtes le matin</p> <p>-Goûter + Père Noël + distribution des cadeaux Livres choisis par les enseignants parmi une sélection apportée par une librairie du Val de l'Eyre.</p>	-AAPEL -Mairie

<p><u>Projet avec le Parc Naturel Régional des Landes (CE1/CE2) : Sur les traces des mammifères</u></p> <p>-Les élèves vont découvrir la faune environnante, notamment en allant poser des pièges-photos vers l'étang du Bran. Ce projet nature va être couplé avec un projet vélo car les élèves se rendront à l'étang en vélo.</p> <p>-Mme le Maire explique qu'il y a des terrains privés autour de l'étang et que l'animateur du parc doit se renseigner et éventuellement demandé des autorisations aux propriétaires. Elle évoque d'autres endroits de la commune (lagune communale) pour faire des observations.</p> <p>-Mme Marimbordes souhaite faire une semaine d'apprentissage du vélo avec ses élèves en début d'année 2024 et demande si les élèves pourront garer les vélos à l'intérieur du bâtiment. Mme Tostain n'est pas contre mais cela dépendra du planning de rénovation de l'ancien bâtiment.</p>	<p>-Financement PNR</p>
<p>Equitation (CE2-CM1) :</p> <p>Les élèves ont 10 séances de prévu. Dans une séance ils tournent sur 2 ateliers : théorie et pansage et pratique du cheval. En classe, des séances de littérature et de sciences complètent le projet autour du cheval.</p>	<p>-financement mairie (4000€) : bus + séances</p> <p>-financement parents de la classe : 17€ pour tout le cycle équitation</p>
<p>Voile (CM1-CM2) :</p> <p>-En mai-juin, les élèves feront 4 journées de voile à l'école de voile de Sanguinet. Ils doivent passer l'attestation d'aisance aquatique à la piscine, sinon, le moniteur de natation peut leur faire passer à la première séance de voile.</p>	<p>-Financement mairie (4000€ année 2024) : 4 jours de voile + bus</p>

b) Matériel

Travaux et achats divers depuis le dernier conseil d'école :

❖ **Maternelle :**

- Robinet WC des petits : les employés communaux ont trouvé un système pour fixer le robinet qui tournait et était dangereux pour les enfants.
- Une cabane pour la cour des maternelles : installée en octobre
- Un nouveau store installé chez Mme Navarro.

❖ **Élémentaire :**

- Téléphone dans l'ancien bâtiment : Mmes Vannicatte et Marimbordes ont chacune un téléphone et peuvent joindre les parents. Les parents rappellent sur le téléphone de l'école.
- Une table de ping-pong installée dans la cour des élémentaires : en septembre.
- Contrat de maintenance informatique : La société de maintenance est passée vérifier et réparer les ordinateurs après les vacances d'octobre.
- Les travaux de rénovation : une chaudière bois a remplacé la chaudière fuel en septembre-octobre : la cour a été très impactée pendant la 1^{ère} période (le préau est fermé) mais les enseignants demandent si les barrières peuvent être poussées pour qu'il y ait de nouveau accès au préau.

Reste à faire :

- Les peintures des parcours vélos (cour maternelle) et des terrains de jeux (cour élémentaire) soient refaites.
- Le grillage (côté abribus) doit être réparé dans la cour des maternelles.
- Etagère à fabriquer pour la classe de Valérie (dimensions à préciser).
- Brise-vues cour maternelle
- Achat de gros Lègos pour la cour des maternelles

III. Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, RASED, ...)

-**Activités Pédagogiques** Complémentaires reconduites de 11h30 à 12h00 :

Lundi	Mardi	Jeudi
-Mme Marimbordes -Mme Baleste (CP) -Mme Vannicatte -Mr Navarro -Mme Navarro	-Mme Henrion (CE1) -Mme Baleste	-Mme Marimbordes -Mme Vannicatte -Mr Navarro -Mme Navarro -Mme Hammel

-**Devoirs faits** : courant du mois d'octobre, Mr Navarro a pu proposer 2h par semaine pour la classe de CM1-CM2 (jusqu'aux vacances d'octobre).

-**Réseau d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficultés** : Il est normalement constitué d'un psychologue de l'Education Nationale, de maîtres spécialisés dans les apprentissages scolaires ou dans le comportement. Dans notre secteur, seule la psychologue intervient à la demande des parents, parfois sous notre conseil. Elle vient à chaque début d'année pour faire un point sur les élèves de chaque classe. Elle reçoit les parents ou entretien au téléphone, puis vient observer l'élève en classe ou entretien individuel et / ou test psychologique.

b) Stage de remise à niveau

-**Stage août** : Il a été proposé pour les CM1-CM2 par Mr Navarro.

MAIRIE

Mme Tostain réitère son exaspération quant aux mauvais stationnements, soit sur le lieu d'arrêt du bus côté parking de la plaine des Sports (emplacement matérialisé avec des zébrures jaunes) ou sur le bord de la route principale de Lugos (rue des Ecoles) ou devant / avant la garderie. Elle rappelle la dangerosité de ces stationnements et les consignes du plan vigipirate « Alerte attentat » : interdiction de stationnement aux abords des écoles. Un mot va être passé à tous les parents par le biais du cahier de liaison et par mail.

Fin du conseil d'école : 18h45

Présidente :

Mme Joachim

Secrétaire :

Mme Marimbordes